



Outlook

[Brouillon] idées pour le nouveau PLU

À partir de christelle legros <legros.christelle@gmail.com>

Brouillon enregistré Mar 07/07/2026 16:25

À Révision PLU <revisionplu@maincy.fr>

Bonjour et merci pour le gros travail effectué pour la constitution de ce nouveau PLU.

J'ai lu pas mal de pages et j'aurais aimé apporter quelques idées :

Peu importe le secteur de la commune, l'utilisation du bois pour les menuiseries empêche pour une très grande partie de la commune, l'entretien des maisons.

Le bois demande un ponçage et une peinture des menuiseries tous les 2 - 3 ans, cela étant épuisant, les Maincéens ne le font pas et l'esthétique du village en prend un coup.

De plus, l'aluminium a déjà été autorisé notamment pour des constructions publiques dans la commune donc ces autorisations devraient servir de "jurisprudence" dans les demandes.

Également, j'ai constaté un adoucissement des règles concernant les menuiseries non visibles depuis la rue en termes de dimensions et il est vrai que sur des façades non visibles depuis la rue cela n'est pas gênant donc bravo pour cette initiative.

Je voulais également vous faire part d'un souci concernant les jardins donnant sur un espace naturel. En effet, étant investi dans la cause animale et sensible à l'écologie, il est évident qu'il faut faciliter les déplacements et la possibilité pour les animaux de pouvoir se cacher dans des bosquets pour être tranquilles etc... mais n'importe qui peut voir dans nos jardins en se promenant à l'arrière et surtout n'importe qui peut couper un grillage facilement ou même enjamber un petit portillon. Afin de préserver notre intimité et surtout notre sécurité, pourrions nous mettre des clôtures pleines et portillons pleins mais en laissant 10 cm de surélévation afin que la petite faune puisse passer ?

Nous avons eu un refus pour l'isolation par l'extérieur alors que notre maison n'était pas en pierres mais j'ai cru comprendre qu'elle était autorisée maintenant si elle ne dépassait pas 30cm de profondeur. Tant mieux car certains logements n'ont pas la possibilité de réduire l'espace intérieur et cela empêche de sortir certaines maisons de passoires énergétiques.

Je n'ai rien vu concernant les piscines mais le PLU étant conséquent j'ai peut être raté l'onglet qui en parlait. Sinon pouvez vous m'indiquer les règles d'implantation des piscines creusées ?

Enfin, il aurait été bien de prévoir sur Maincy, un espace dédié aux soins de la faune sauvage par une association sur un terrain laissé à l'abandon par exemple à côté des terrains de tennis.

Bon courage pour la lecture des mails des Maincéens.

Cdt.